

**Intervention de Mme la Présidente Eliane Tillieux**

**Conférence des présidents des parlements nationaux des États membres de l'UE  
les 21–23 avril 2024 (Mallorca, Espagne)**

**Lundi 22 avril 2024: Session 1 : L'autonomie stratégique de l'Union européenne face  
aux nouveaux défis pour les démocraties libérales à l'époque des réseaux sociaux et  
de l'intelligence artificielle et en matière de politique étrangère et de défense :  
l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et le conflit au Moyen-Orient**

Mesdames et Messieurs, Chères/Chers collègues,

L'autonomie stratégique ouverte est un sujet crucial pour l'avenir de l'Union européenne.

À ce niveau, la Belgique participe activement à la finalisation d'initiatives législatives et non législatives qui aident l'Union européenne à préserver et développer son autonomie stratégique ouverte.

Le 2 février 2023, la Chambre des représentants belge a approuvé à la quasi-unanimité une résolution relative à l'autonomie stratégique ouverte de la Belgique dans le monde.

Par cette résolution, nous voulons que la Belgique réduise sa dépendance à l'égard des superpuissances dans les secteurs cruciaux. Cette ambition pose des défis majeurs.

L'invasion de l'Ukraine nous a confronté avec la dépendance énergétique à l'égard de la Russie. Notre dépendance à l'égard de la Chine est forte, souvent pour des produits essentiels pour notre sécurité nationale et le fonctionnement de notre industrie. Nous devons veiller à rester éloignés du chantage de régimes autoritaires. Nous devons également être plus résistants sur le plan de la sécurité. La protection contre les cyberattaques des infrastructures les plus critiques doit-être prioritaire. .

Nous devons nous battre pour une Europe plus affirmée qui protège ses citoyennes et citoyens, ses entreprises et ses intérêts stratégiques.

Dans ce cadre, il est important de se concentrer sur le soutien aux secteurs européens qui contribuent à une transition climatique socialement juste.

Nous devons garantir une transition juste pour toutes et tous, en accordant une attention particulière au rôle et à l'importance des producteurs et des agriculteurs européens pour notre autonomie alimentaire et la préservation de la biodiversité. A cette fin, il convient de libérer suffisamment de moyens européens.

La politique industrielle doit pouvoir également s'appuyer sur des conditions réglementaires et financières propices à la compétitivité de l'Europe. Nous devons non seulement promouvoir notre compétitivité et notre propre base industrielle, mais aussi protéger notre sécurité économique.

Il convient donc de renforcer notre propre résilience. Cette résilience inclut la protection de nos infrastructures critiques et pour cela, la coopération régionale européenne est essentielle.

Dans la mer du Nord, par exemple, où les navires russes naviguent de plus en plus près des câbles de transmission de données, des parcs éoliens et des gazoducs, la vigilance est de mise. Lors du sommet de la mer du Nord qui s'est tenu en avril 2023 à Ostende, les chefs d'État et de gouvernement de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, du Royaume-Uni, du Danemark, d'Irlande, de Norvège et du Luxembourg, ainsi que la présidente de la Commission européenne, ont signé une déclaration visant à sécuriser nos infrastructures critiques en mer du Nord. Des accords ont été conclus sur la sécurité des parcs éoliens, y compris via le déploiement de drones.

La résilience est aussi liée à la protection de nos citoyennes et citoyens et la protection de nos institutions.

Dans ce contexte, je souhaite souligner l'importance du rapport de la Commission européenne sur l'état de droit. Il faut se réjouir que ce rapport annuel soit discuté par la plupart des parlements nationaux de l'Union européenne. Les parlements nationaux de l'Union européenne peuvent contribuer à promouvoir une culture européenne de l'état de droit plus forte.

Si les parlements prennent au sérieux les recommandations du commissaire européen, notre démocratie et notre État de droit en sortiront renforcés.

Sans autonomie européenne, il ne peut y avoir de démocratie européenne.

Chères/Chers collègues,

La dépendance internationale aux autres nations peut fragiliser nos valeurs, notre économie et nos droits humains. Dans le même temps, il est important que notre économie reste ouverte aux échanges et aux investissements internationaux. Un repli sur soi serait contre-productif.

L'Union européenne doit agir.

Einstein a dit : « Un problème sans solution est un problème mal posé. »